

# REPUBLIQUE FRANCAISE

## Ministère de la Justice

### Arrêté du 10 juillet 2020 portant nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal de proximité de Salon-de-Provence

NOR : JUSB2017888A

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le décret n°2019-798 du 26 juillet 2019 relatif aux régies de recettes et d'avances des organismes publics ;*  
*Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;*  
*Vu l'arrêté du 9 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des secrétariats-greffes des juridictions civiles et pénales ;*  
*Vu la décision des chefs de la cour d'appel d'Aix-en-Provence en date du 23 juin 2020 portant délégation au tribunal de proximité de Salon-de-Provence. ;*

ARRÊTE

#### Article 1

Madame Valérie GRANIER (ROCELLI), adjointe administrative principale au tribunal de proximité de Martigues, déléguée par décision des chefs de cour, en date du 23 juin 2020, est nommée, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2020, à titre exceptionnel pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2020 au 31 décembre 2020, régisseuse intérimaire au tribunal de proximité de Salon-de-Provence.

#### Article 2

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 10 juillet 2020

Le garde des sceaux, ministre de la justice,

Par délégation,

P/ Le directeur des services judiciaires,

P/ Le sous-directeur des ressources humaines  
des greffes,

P/ La cheffe de bureau des carrières et de la  
mobilité professionnelle,

L'adjointe à la cheffe de bureau des carrières et  
de la mobilité professionnelle,



Sandrine DE VILLELE